

SANT-HERN 1999



8 janvier <i>D'an 8 a viz genver</i>	Vœux du maire aux associations <i>Hetoù an Aotroù Maer d'ar c'hevredigezhioù</i>	10 juillet <i>D'an 10 a viz gouere</i>	Randonnée verte : La vallée de l'Aulne en VTT, canoë et cheval (Yeun Don) <i>Redadeg C'hlas ; traoñienn ar Stêr-Aon war MHHH, war zour ha war varc'h (Yeun Don)</i>
6-7 février <i>D'ar 6 ha 7 a viz c'hwevrer</i>	Stage chants et danses du pays plinn (Spered ar Yezh) <i>Staj kan ha diskan ha dañs ar Vro-Plinn (Spered ar Yezh)</i>	11 juillet <i>D'ar 11 a viz gouere</i>	Tro ar Bed (Virginia City) <i>Tro ar Bed (Virginia City)</i>
2 mai <i>D'an 2 a viz mae</i>	Pardon de Saint-Sauveur (Comité de St-Sauveur) <i>Pardon Sant-Salvar (Poellgor Sant-Salvar)</i>	6 août <i>D'ar 6 a viz east</i>	Pot de clôture activités BHK à Motreff à 18 heures <i>Banne da echuiñ gant oberiantizoù Bihan ha Krennarded, e Motrev</i>
15-16 mai <i>D'ar 15 ha 16 a viz mae</i>	Stage chants et danses du pays fisel (Spered ar Yezh) <i>Staj kan ha diskan ha dañs ar Vro-Fisel (Spered ar Yezh)</i>	7 août <i>D'ar 7 a viz east</i>	Concours de palets, soirée grillades (Anciens d'AFN) <i>Koñkour c'hoari pezhioù, pemoc'h rostet da noz (Re gozh an Aljeri)</i>
23 mai <i>D'an 23 a viz mae</i>	Moto Cross Trophée de Bretagne (Moto club des Montagnes noires) <i>Redadeg marc'hoù-tan, arouez-trec'h Breizh (Kleub Marc'hoù-tan ar Menez Du)</i>	7 août <i>D'ar 7 a viz east</i>	Entretien du terrain de foot (USSH) <i>Derc'hel a-ratre an dachenn mell-droad (USSH)</i>
29 mai <i>D'ar 29 a viz meurzh</i>	Kermesse de l'école (Association des parents d'élèves St-Hernin) <i>Kermes ar skol (Tud bugale ar skol)</i>	5 septembre <i>D'ar 5 a viz gwengolo</i>	Endurance équestre <i>Hirredadeg war varc'h</i>
26 juin <i>D'ar 26 a viz mezheven</i>	Assemblée générale foot (USSH) <i>Emvod-meur ar Vell-droad (Unvaniezh sportourien Sant-Hern)</i>	12 septembre <i>D'an 12 a viz gwengolo</i>	Randonnée des Montagnes noires (VVT club) <i>Redadeg ar Menez Du (Kleub MHHH)</i>
4 juillet <i>D'ar 4 a viz gouere</i>	Course cycliste minimes et cadets au bourg (Comité de St-Sauveur) <i>Redadeg marc'hoù-houarn : bihan ha yaouerien er vourc'h (Poellgor Sant-Salvar)</i>	30 octobre <i>D'an 30 a viz here</i>	Après-midi Halloween, contes, déguisements (Bibliothèque municipale) <i>Abardaevezh Kala-Goañv : kontadennoù, dic'hizañ (Levraoueg kêr)</i>
6 juillet <i>D'ar 6 a viz gouere</i>	Centre aéré Motreff/Saint-Hernin (Bihan ha Krennarded) <i>Kreizenn war ar maez Motrev/Sant-Hern (bihan ha Krennarded)</i>	20 novembre <i>D'an 20 a viz du</i>	Repas parents d'élèves <i>Pred kerent ar skolidi</i>

Bibliothèque municipale - Espace vidéothèque le dimanche matin de 10 h 30 à 11 h 30
Levraoueg kêr, Videova, bep sul vintin, eus 10 e 30 betek 11 e 30

École de moto - tous les mercredis et samedis de 14 h à 17 h (enseignements Moto club)
Skol ren ar marc'h-tan, bep merc'her ha samed, eus 14 eur betek 17 eur titonnoù digout (Kleub ar Marc'hoù-tan)

École multisports en collaboration avec l'UFOLEP (vacances scolaires)
Skol liespart, gant kenlabour an UFOLEP (vakañsoù skol)

Le fest en saison une semaine sur deux
Mell-droad, brevez ar maez-ha-ha, bep eil sizhun

Le club du 3^e âge un jeudi sur deux
Kleub un Trele Oad, bep eil youz

Appendre à lire en breton un mercredi sur deux
Doñññ lemm brezhoneg, bep eil merc'her (Spered ar Yezh)

ETAT CIVIL (depuis nov 97)

Naissances

28.04.98 BALLER Pauline - Coat Quévéran -
10.06.98 THOMAZO Eva Line - Kermanach-
02.07.98 LOZAC'H Thibault - Moulin Donnan -
04.07.98 BOULOUARD Mathis - Route de St Sauveur-

Mariages

28.02.98 SERRES Alexandre et LE GUEN Nathalie Christine
27.06.98 LE GALL Arnaud Loïc et JETTAIN Sandra
04.07.98 TOUX Eric et LAURENT Rachel
22.08.98 KERLAN Pierre Raymond et QUELENNEC Evelyne Irène Josette
29.08.98 ROLLAND Jean René et DUIGOU Anne
05.12.98 POIGNONEC Jean Yves et LE GUEN Morgane

Décès

05.12.97 LESCOAT Louise, veuve Loriot	03.03.98 LOUBOUTIN Marie veuve Nedellec
06.03.98 RIOU Marie Cécile veuve Prigent	24.03.98 PHILIPPE Jean
22.03.98 TRELLEU Daniel	14.05.98 MOAL Etienne
22.06.98 DE BOISSIER Ernest	24.07.98 BOULANGER Emile
21.10.98 LOLLIER Marie Joseph veuve Le Dren	15.12.98 LE GUILLOU Louise
16.12.98 CALLONNEC Lucie veuve Le Louarn	

LE RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION

Le recensement général de la population aura lieu à partir du 8 mars 1999 dans les maisons individuelles et les appartements. Cette action conjointe de l'INSEE et des mairies est l'occasion unique de disposer d'une photographie précise et actualisée de la population dans sa diversité et son évolution. C'est pourquoi, chaque personne vivant en France quels que soit sa nationalité et son âge est concerné. Un agent recenseur (Myriam Le Louarn) viendra bientôt déposer et retirer à votre domicile les questionnaires. Votre anonymat est préservé, les informations individuelles recueillies sont confidentielles et uniquement destinées à l'INSEE qui les transforme sous forme statistique. Les indications chiffrées obtenues sont indispensables pour faire des choix en matière de politique de l'emploi, de formation, de protection sociale et sanitaire. (Transports, crèches, équipements sociaux...) Votre participation est nécessaire pour la collectivité nationale et surtout pour la vie de votre commune.

Merci de réserver un bon accueil à votre agent recenseur

3^{ème} MANDAT

La dernière moitié du 3^{ème} mandat (1983-89; 1989-95; 1995-2001) est entamée. Il est temps de faire le bilan et tracer quelques perspectives pour l'avenir immédiat.

Les axes routiers majeurs suivis par Hubert LUYER sont en bon état qu'il s'agisse de Pont de Carhaix vers Spézet, la Gare de Saint Hérmin, Moulin Neuf, Mell Goaranveg le haut de Bellevue avec l'enrobage plus durable et plus coûteux de Kergus, Leigtudeg, Trombars Vian moins d'une quinzaine d'habitants ne seront pas correctement desservis.

Les bâtiments communaux à part quelques détails (rehaussement de la rosace de Saint Sauveur) en passe d'être réglés. Emile LOHEAC a bien suivi le chantier de l'église, les cloches vont être remises en état. Il a pris également en mains le dossier du bourg et participe personnellement à la rénovation du vestiaire du terrain de foot qui aura maintenant une production d'eau chaude suffisante.

L'année 1999 va voir la rénovation du quartier du lavoir qui complètera ce que les municipalités Léon MANACH avaient fait sur l'enclos. Les dossiers préparés par le paysagiste Marcel QUEGUEN et la D.D.E sur les instructions de la commission bourg ont été déposés en vue des subventions habituelles.

Reste la salle polyvalente qu'il est urgent de compléter par une salle de danse, celle du restaurant ayant fait défaut pour la 3^{ème} fois. En fait sans l'Eglise, la commune aurait pu démarrer ce chantier plus tôt mais le besoin ne se faisant pas sentir en 1995.

Tout ceci a été possible par le travail des élus, des bénévoles mais aussi des employés municipaux engagés chacun dans leur poste et particulièrement aux finances.

Départ des anciens, arrivée de Saint Hérinois, la commune est attractive par sa vie associative et son paysage préservé.

BIEN VIVRE A SAINT HERNIN prend tout son sens avec la mise en place des chemins de randonnée, le Tro Sant Hérin pour la satisfaction des divers promeneurs. Une activité jeunes encadrée par Yves Morvan a pu aussi se greffer sur le site de Pont Kerwan.

Les activités se renouvellent : recul de l'agriculture traditionnelle, mise en place d'activités florales. Deux artisans se sont installés Joël SDOUARNEC en électricité-chauffage et Eric TOUX en multiservices. Les 3 poids lourds de la commune LES COUVOIRS SAINT FRANÇOIS, LA YDUN et VIVAPLANTE assurent un emploi important.

Yves REMOND

AFFAIRES SOCIALES

L'adjointe aux affaires sociales, Yvette Le Guen reçoit à la mairie tous les mardis de 10 h à 11h. (Traitement des dossiers, coordination entre les différents services sociaux ...)

Tous les dossiers de demande d'aide sociale (Aide médicale, placements en maison de retraite, aide ménagère...) sont traités en commission cantonale d'aide sociale ou siègent des délégués de toutes les communes du canton de Carhaix, un représentant de la DPAS, le percepteur, le conseiller Général du canton. Les derniers arbitrages y sont faits avant la décision proposée par les services instructeurs (communes) et , organisme payeur (le Département).

La Prestation Spécifique Dépendance.

Après une période de rodage, cette prestation est dorénavant bien connue des personnes âgées. Pour toute demande il convient de demander un dossier au Conseil Général du Finistère. Il convient de rappeler que la personne sollicitant cette prestation doit être **dépendante**, c'est à dire ne pas pouvoir effectuer seule les gestes de la vie courante. Elle reçoit du département une somme mensuelle lui permettant de régler les frais liés à la tierce personne. Elle doit pouvoir à tout moment présenter le justificatif de l'emploi de cette somme. Le conseil général effectue des vérifications régulières.

Les demandes d'aide ménagère

Elles sont traitées en mairie. Soit le dossier relève de l'aide sociale (Ressources inférieures au plafond d'aide sociale 3555 F / mois pour une personne seule) soit il dépend d'une caisse de retraite (Ressources supérieures au plafond) dans ce cas c'est votre caisse de retraite qui prend en charge une partie du coût horaire. Les barèmes de participation varient en fonction des caisses.

Les colis de Noël

Les colis de Noël ont été distribués par les membres du Centre Communal d'Action Sociale la semaine précédant Noël. Il a été décidé d'octroyer un colis aux personnes de plus de 90 ans ou bénéficiant de soins à domicile, personnes en maison de retraite, bénéficiaires de la PSD ou très handicapés. Il est toujours difficile de fixer les conditions d'attribution, sachez que le centre communal d'action sociale se pose chaque année le problème, différents critères étant évoqués. Bien souvent une simple visite suffit. Cette année 33 personnes ont bénéficié d'un colis de Noël.

Le repas du C.C.A.S

Cette année il aura lieu **le samedi 15 mai** au restaurant de Pont Kervran au lieu du traditionnel jeudi de l'ascension.

ECOLE

52 élèves étaient inscrits à la rentrée 1998. Les effectifs se composaient comme suit:

Maternelle	25	Classe de Blandine LE GUELAFF
CP-CE1	10	Classe d'Isabelle ROBIN
CE2-CM1- CM2	17	Classe d'Eric BOURDET

Isabelle Robin poursuit cette année l'initiation en Anglais pour les élèves de l'école.

Des sorties pédagogiques sont périodiquement organisées avec l'aide financière des parents d'élèves (Sports, art ...). Les salles correspondantes sont performantes, des améliorations sont réalisées régulièrement, en accord avec le conseil d'école.

A noter la présence d'un emploi jeune (éducation nationale) qui seconde les enseignants et par là même apprend son futur métier.

Claudine Akik assure toujours la garderie du matin 7h30-8h50 et la cantine scolaire
Claudine Trichard, la garderie du soir 16h30 - 18h30 et le ménage 18h30-20h
Marie-Thérèse Bourlès remplit la fonction d'Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles

Les tarifs garderie et cantine sont les suivants: Garderie du matin: 4.70F
Garderie du soir avec le goûter : 8.25F
Cantine : 13.70 F

Transport scolaire

A la demande de plusieurs familles la commune a mis en place depuis le 04 janvier 1999 un transport scolaire. Chaque matin 5 enfants l'empruntent régulièrement. Ce circuit a été mis en place avec l'aide du Conseil Général du Finistère qui subventionne le service à hauteur de 70 %. Le conseil général s'est chargé de la consultation de différents transporteurs. Le Taxi Rémy a obtenu le marché pour l'année scolaire. Il prend en charge les enfants à leur domicile suivant l'itinéraire suivant: Moulin Donnan 8h25, Kermanch 8h30, Plouliguérin puis Lannig ar Rouz pour arriver à l'école vers 8h 40. Selon les demandes des familles, l'itinéraire pourra être modifié lors de la prochaine rentrée, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

De nombreux ouvrages sur des sujets variés sont à votre disposition à la bibliothèque municipale. La bibliothèque Centrale de Prêt renouvelle ses dépôts une fois par trimestre ce qui nous permet de renouveler l'offre et de disposer d'ouvrages d'actualité. Il y existe un rayon cassettes audio et CD, et nouvellement des cassettes vidéo. De nombreux documents vidéo filmés par Yves Rémond lors de événements Saint-Herninois sont également disponibles au prêt. L'abonnement annuel est de 50 F par famille.

Quelques familles de communes limitrophes nous font le plaisir d'emprunter nos livres.

Ouverture tous les dimanches de 10 h30 à 11 h 30 permanences assurées par des bénévoles

MEMENTO

<p>Assistante sociale MSA Mme Abéguilé-Mezgouez. Immeuble Interconsulaire Le jeudi de 13h30 à 16h30-Tel-02-98-99-34-35</p>	<p>CRAM de Bretagne Mme De Penhouet , Mairie de Carhaix 2ème lundi du mois</p>
<p>Assistante sociale DASS Mme Lostanlen Dispensaire Carhaix Lundi et mercredi 9h/12H Tel: 02.98.99.31.50</p>	<p>ADMR Saint-Hernin Mairie Tel - 02.98.99.51.27</p>
<p>SIASC, Téléalarme, portage de repas, transport scolaire, réseau gérontologique : Melle Cloarec Mairie de Carhaix -Tel-02.98.99.33.33</p>	<p>CAF du Sud Finistère Dispensaire de Carhaix Le mercredi de 9h30 à 12h Tel 02.98.99.31.50</p>
<p>Conciliateur Mr Hervé Honoré Marie de Carhaix Tel:02.98.99.33.33 Le samedi 1er et 3ème samedi du mois</p>	<p>CISE Pont L'Abbé Pour tout problème sur le réseau 24h /24 Tel: 02.98.82.73.10</p>
<p>Mairie de Saint-Hernin Tel 02.98.99.51.27 Lu, Ma, Jeu, Vend 8h30/12h -13h / 17h30 Mercredi 9h/12h et 13h30 / 16h30</p>	<p>La poste Agence locale. Tel 02.98.99.51.11 Lu, Ma, Me, Je, Ve 9h/12h Samedi 10h/12h Levée du courrier 16H</p>
<p>Permanence de Mr Rémond Y, Maire Le lundi après-midi de 16h à 17h Sur rendez-vous le mercredi</p>	<p>Permanence de Mme Le Guen Y, Adjointe aux affaires sociales Le mardi de 10 h à 11 h</p>
<p>Dechetterie de Carhaix - KERVOAZOU Lun, Ma, Mer, Vend de 9H à 12 et 13h30-18h Samedi 12h-18h Fermé le jeudi et dimanche</p>	<p>SCETA Voyageurs service de transport de voyageurs Tel 02.98.93.06.98</p>